



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Objectif: Retour de la truite mouchetée dans la rivière du Bois, à Sainte-Marie !

Sainte-Marie, le 1^{er} mai 2012 - Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) réalisera un projet de restauration de l'habitat faunique dans un tributaire de la rivière du Bois (la branche Jacques), zone de prépondérance de la truite mouchetée (*Salvelinus fontinalis*). L'objectif visé par ce projet est de redonner à cette espèce prisée des pêcheurs, un ruisseau « pouponnière » afin d'en augmenter la population dans le bassin versant de la rivière du Bois.

C'est un appel lancé par les propriétaires de la Ferme Clémi de Sainte-Marie, qui a permis de constater que l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) ne fréquente plus les frayères naturelles qu'offre le tributaire. Depuis les pluies diluviennes survenues en 1996, un phénomène d'érosion s'entretient naturellement sur ce cours d'eau et crée des zones d'accumulation de sédiments qui non seulement entravent la libre circulation du poisson, mais provoquent d'autres décrochages de terrain en aval de ces zones. Ces sédiments limitent grandement l'intérêt de la truite mouchetée pour la reproduction dans la rivière du Bois dû au risque de colmatage des frayères et d'étouffement des œufs. Les interventions qui seront réalisées en 2012 et 2013 permettront toutefois de redonner au tributaire son plein potentiel pour la reproduction de l'omble de fontaine.

Ce projet d'envergure d'un coût total évalué à 77 500\$, inclus, en plus de l'aménagement de 6 seuils et frayères, le nettoyage léger du cours d'eau, la réalisation d'activités de sensibilisation et la stabilisation de berges. Ce projet est réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement via le Fonds pour dommages à l'environnement (FDE). La contribution est de 39 900 \$. Les 37 600\$ résiduels proviennent de contributions financières ou en ressources humaines et techniques fournies par les partenaires actuels du projet, soient le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) via le programme Prime-Vert, la Ferme Clémi, la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée, l'Association des conseillers en agroenvironnement de Chaudière-Appalaches et le COBARIC.

Rappelons que le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-

Source et information:

Françoise Auger, chargée de projets et des communications

fauger@cobaric.qc.ca 418 389-0476

www.cobaric.qc.ca

Photos de la branche Jacques de la rivière du Bois avant les travaux :

Travaux prévus : Nettoyage léger du cours d'eau et aménagement de seuils et frayères



© Françoise Auger, 2011, COBARIC

Travaux prévus : Nettoyage léger du cours d'eau



© Françoise Auger, 2011, COBARIC

Travaux prévus : Perré et aménagement de seuils et frayères



© Françoise Auger, 2011, COBARIC